de Gênes vers 1570. Il exerça son art dans plusieurs villes d'Italie et finalement à Rome, où il devint médecin de Grégoire XV, et fut professeur pendant de longues années. On a de lui plusieurs ouvrages de médecine qui ont été recueillis et publiés à Venise (1632, in-fol.).

CROCE (Jean-André GRANDI DELLA), chirurgien corse, né à la Croce d'Ampugnani dans la première moitié du XVIIe siècle, mort professeur de chirurgie à Venise vers 1680. Croce, après avoir fait ses études médicales à Venise, fut longtemps attaché au service des galères vénitiennes. Il a écrit sept livres de chirurgie qui ont paru à Venise en 1574, 1583 et 1605, in-folio, sous le titre de : *Chirurgia universale, perfetta, de tutte le parti pertinenti al chirurgo.* C'est un résumé des découvertes faites avant lui dans cette science. Il a été publié une édition latine de cet ouvrage à Venise, en 1596, sous le titre de : *Chirurgiæ libri VII, in quibus ea quæ optimo chirurgo in curandis vulneribus convenire videntur amplissimo ordine concerni possunt* (Venise, in-folio). Il en a aussi été publié une édition en français et une autre en allemand en 1607. Boerhaave fait un grand éloge de cet ouvrage, au point de vue de la clarté et de la justesse du raisonnement.

CROCE (Irénée DELLA), historien et carme italien, né à Trieste au XVIIe siècle, auteur de : *Istoria antiqua e moderna, sacra e profana della città di Trieste* (Venise, 1698, in-fol.).

CROCÉIPENNE adj. (kro-sé-i-pè-ne — du lat. *croceus*, jaune safran; *penna*, aile). Entom. Qui a les ailes jaunes.

CROCÉIVENTRE adj. (kro-sé-i-van-tre — du lat. *croceus*, jaune safran, et de *ventre*). Entom. Qui a le ventre jaune safran.

CROC-EN-JAMBE s. m. (kro-kan-jam-be, tant au pl. qu'au sing.). Action d'entourer avec sa jambe la jambe d'un lutteur, pour le renverser : *Faire, donner le* CROC-EN-JAMBE.

D'un *croc-en-jambe* par après
Je le renverserai sur l'herbe.
SCARRON.

‖ Pl. CROCS-EN-JAMBE.

— Fig. Moyen détourné et subtil de faire échouer quelqu'un ou quelque chose : *Il a donné le* CROC-EN-JAMBE *à Cupidon.* (D'Ablanc.) *Il est certain que l'Europe aurait échoué et serait encore asservie aujourd'hui si un agioteur de Paris n'eût donné à Bonaparte un* CROC-EN-JAMBE *par une famine factice qui fit avorter la campagne de Russie.* (Fourier.)

Il peut, par le crédit qu'il a sur votre père,
Donner un *croc-en-jambe* à l'hymen qu'il veut faire.
BOURSAULT.

CROCHANT (kro-chan) part. prés. du v. Crocher : *Le lendemain, du plus loin qu'il aperçut Selkirk : « Salut, monsieur le lieutenant, » lui cria-t-il; puis, lui* CROCHANT *familièrement le bras : « L'affaire est arrangée. »* (X. Saintine.)

CROCHE adj. (kro-che — rad. *croc*). Crochu, courbé, tortu : *Avoir les jambes* CROCHES.

Qui de sa *croche* et ravissante patte...
CL. MAROT.

— Pop. *Avoir les mains croches*, Etre d'un caractère avide et rapace.

CROCHE s. f. (kro-che — rad. *croc*). Mus. Note dont la queue porte un crochet, et qui vaut en durée la moitié d'une noire. Si elle est armée de plusieurs crochets, on l'appelle *double, triple, quadruple... croche*, selon le nombre, et chaque crochet en plus indique une valeur qui est la moitié de la valeur précédente : *La noire vaut deux* CROCHES, *la* CROCHE *vaut deux doubles* CROCHES, *la double* CROCHE *vaut deux triples* CROCHES, *etc. La musique, pour eux, n'est pas la science des sons, c'est celle des noires, des blanches, des doubles* CROCHES. (J.-J. Rouss.)

— Par ext. Objet crochu :

Polichinelle qui se fâche
Se trouve une *croche* pour nez.
TH. GAUTIER.

— Fam. *Doubles croches*, Passion de la musique : *Il y a encore des gens qui aiment les vers, et l'univers n'est pas uniquement asservi aux* DOUBLES CROCHES. (Volt.)

— Pop. *Etre fait de croche et d'anicroche*, Avoir le caractère pointilleux :

Tous ces gens-là *sont faits de croche et d'anicroche.*
REGNARD.

— Métrol. Petite monnaie de billon qui se fabriquait anciennement à Bâle, et avait cours dans toute la Suisse. Sa valeur correspondait à deux deniers un huitième tournois de France, ou environ un centime et demi.

CROCHÉ, ÉE (kro-ché) part. passé du v. Crocher : *Boucles* CROCHÉES.

CROCHECHAT s. m. (kro-che-cha — de *croche*, à cause de la position des jambes). Pop. Nom donné aux tailleurs dans certaines localités.

CROCHER v. a. ou tr. (kro-ché — rad. *croc*). Néol. Saisir amicalement sous le bras avec son bras courbé en croc : *Ah! je vous* CROCHE *enfin!*

— Argot. Crocheter, ouvrir avec un crochet : CROCHER *une porte.*

— Techn. Egaliser, en parlant des boucles d'un tricot.

— Mar. Saisir avec un croc : *On* CROCHE *des palans sur des élingues pour hisser des fardeaux. On* CROCHE *les palans des canons et ceux de roulage.* ‖ Interjectiv. *Croche!* Saisis ce cordage, cette manœuvre. Commandement d'un officier de marine à un matelot, à qui il fait prendre dans les mains un cordage pour haler dessus.

— Grav. Crocher une note, lui faire une ou plusieurs queues, pour indiquer que c'est une croche ou une division de la croche.

Se crocher v. pr. En venir aux mains, au propre et au figuré : *Je grille de vous voir* CROCHER *avec le Maître d'école.* (E. Sue.) ‖ On dit plus souvent SE CROCHETER.

CROCHES s. f. pl. (kro-che — rad. *croc*). Techn. Tenailles dont se sert le forgeron pour saisir le fer rouge et le maintenir sur l'enclume.

CROCHET s. m. (kro-chè — dimin. de *croc*). Croc de petite dimension : CROCHET *d'espagnolette. Il parvint à fixer son* CROCHET *au sommet du mur.* (E. Sue.)

— Fer coudé et pointu planté au bout d'un manche dont les chiffonniers se servent pour remuer les ordures et saisir les objets qu'ils y cherchent.

— *Faire un crochet*, Changer subitement de direction, en parlant des personnes ou des choses : *Le chemin fait ici un* CROCHET. *Il fit un* CROCHET *et disparut dans le bois.*

— Loc. prov. *Aller aux mûres sans crochet*, Faire une entreprise sans avoir les moyens nécessaires pour réussir.

— Archit. Ornement représentant des feuilles et des bourgeons enroulés : *Feuilles à* CROCHETS. ‖ On dit aussi CROSSE.

— Constr. Sorte de truelle terminée par une pointe. ‖ Appareil qui pénètre entre les lattes d'un plafond et se replie pour maintenir le plâtre.

— Fortif. *Crochet de tranchée* ou *de retour*, Petite place d'armes pratiquée sur la longueur d'un boyau, pour garantir les troupes contre l'enfilade.

— Art milit. Petite attache d'un fourreau d'épée. ‖ *Crochet de retraite*, Crochet placé à l'arrière de l'affût d'un canon. ‖ *Crochet d'armes*, Double râtelier armé de crochets, pour suspendre les armes. ‖ *Crochet de guerre*, Croc monté au bout d'une hampe dont on se servait au XVe siècle pour démonter les cavaliers ennemis. ‖ *Crochet à bombes*, Crochet de fer en forme de S, dont on se sert pour transporter les bombes. ‖ *Crochet à désétouper*, Crochet de fer servant à retirer les charges des coffres à munitions. ‖ *Crochet tire-feu*, Crochet de fer servant à enflammer les étoupilles fulminantes.

— Mar. Nom qu'on donne, dans quelques ports, au petit excédant de bois qu'on laisse au bas des caisses des mâts de perroquet et de cacatois, pour les empêcher de dépasser au-dessus des barres lorsqu'on les guinde. ‖ *Crochet de voilier*, Petit croc pour retenir la toile sur les genoux pendant qu'on la coud. ‖ *Crochets de roulis* ou *à double charnière*, Petits crocs qui servent pour tendre les lits ou hamacs à carrés.

— Chass. *Crochet à blaireau*, Instrument pour tirer de leurs terriers les blaireaux et les renards.

— Faucon. Ongle de l'aigle.

— Chir. Instrument servant à saisir et à extraire le fœtus. ‖ Instrument servant à extraire les dents molaires.

— Art vétér. Chacune des quatre petites dents du cheval et des bêtes asines, placées dans l'espace interdentaire, près de la dent du coin : *Les* CROCHETS *sont réellement les dents canines.* (Focillon.)

— Anat. Quatrième os de la deuxième rangée du carpe, appelé aussi OS CROCHU.

— Typogr. Fer courbé qui fixe sur le sabot la page stéréotypée. ‖ Parenthèse dont les extrémités sont courbées en équerre [ ]. ‖ Accolade, trait courbé qui sert à unir plusieurs lignes horizontales ou plusieurs colonnes verticales.

— Mus. Petit trait qu'on ajoute à la queue d'une note, pour en indiquer la valeur. V. CROCHE.

— Cost. Petite boucle de cheveux : *Ses cheveux étaient d'un beau noir, et faisaient, à la vieille mode, le* CROCHET *sur ses tempes.* (J.-J. Rouss.)

Elle donne déjà le bon tour aux *crochets*.
REGNARD.

Nous avons toutes deux enragé tout le jour
Contre un maudit *crochet* qui prenait mal son tour.
REGNARD.

‖ Agrafe : *Un* CROCHET *d'acier. Un* CROCHET *de diamants.*

— Techn. Fer courbé dont on se sert pour ouvrir les portes dont on n'a pas les clefs : *Ouvrir avec un* CROCHET. ‖ Outil d'horloger, qui sert à creuser les pièces au tour. ‖ Ciseau courbe du tourneur. ‖ Instrument de doreur pour agiter et mêler l'or et le vif-argent dans le creuset. ‖ Sorte de romaine ou de peson. ‖ Sorte d'aiguille à pointe courbe, dont on se sert pour certains ouvrages de femmes : *Broder au* CROCHET. ‖ Ouvrage qu'on fait avec la même aiguille : *C'est avec les points de barette que s'exécute ce qu'on appelle le* CROCHET *à jour.* (Balz.) ‖ *Grands crochets*, Barres de fer longues de 3 m. 60 et ayant une extrémité recourbée, qui, dans la fabrication des glaces coulées, servent à tirer du fourneau les cuvettes pleines de verre fondu. ‖ *Crochet à larmes*, Crochet pour faire retomber en larmes le verre fondu. ‖ *Crochet de menuisier*, Fer courbé et dentelé pour arrêter sur le banc une pièce qu'on y rabote. ‖ *Crochet de raffineur*, Crochet pour arrêter le blanchet sur le bord du panier. ‖ *Crochet du fabricant de drap*, Crochet recourbé aux deux bouts pour fixer l'étoffe sur la table à tondre. ‖ *Crochet de tuile*, Crochet pour arrêter la tuile sur la latte. ‖ *Clou à crochet*, Clou dont la tête est courbée à angle droit.

— Min. *Crochet de sûreté*, Appareil destiné à empêcher les cages ou les bennes, quand elles arrivent à l'orifice des puits d'extraction, de frapper la molette sur laquelle passe le câble de suspension, ce qui amènerait la rupture de la molette ou celle des cages ou des bennes. ‖ On l'appelle aussi ÉVITE-MOLETTE.

— Agric. Outil de fer, à deux dents recourbées, qui sert à biner et à retirer le fumier des étables.

— Hortic. Branche d'arbre longue d'environ 0 m. 15, que le jardinier conserve lorsqu'il est obligé de couper les autres. ‖ Petit rameau, ou mieux bifurcation de rameaux taillée en forme de V, qui sert à fixer les marcottes dans le sol. ‖ Accident qui se manifeste sur les marcottes d'œillet, et qui les rend noueuses, crochues et chancreuses.

— Vitic. Rameau ou sarment de vigne raccourci à trois ou à quatre yeux dans la taille. ‖ Syn. de COURSON.

— Mamm. Longue canine de certains animaux : *Les* CROCHETS *d'un chien, d'un cheval.* ‖ On dit plus souvent CROC.

— Erpét. Nom que l'on donne aux dents à venin des vipères et des autres serpents venimeux : *Sur 263 espèces d'ophidiens connus, 57 seulement portent des* CROCHETS *empoisonnés.* (A. Maury.)

— Entom. Nom donné aux mandibules des aptères. ‖ Organe recourbé qui se trouve près de l'anus des orthoptères. ‖ Pièce crochue qui termine les tarses. ‖ Appendice recourbé qui fixe l'aile supérieure à l'inférieure chez les hyménoptères et chez quelques lépidoptères.

— Annél. Nom donné à des soies courtes courbées en crochets.

— Pêch. Sorte de main de fer ou de grappin, pour saisir les coquillages au fond de l'eau : *Traîner le* CROCHET.

— Conchyl. *Crochet de matelot*, Nom marchand d'une coquille univalve appelée aussi ARAIGNÉE DE MER.

— s. m. pl. Châssis sur lequel les portefaix assujettissent leurs fardeaux. ‖ Fam. *Etre sur les crochets*, ou *aux crochets de*, Vivre aux dépens de : *J'ai avancé la dépense du voyage, depuis notre garnison jusqu'à ce village-ci; nous y avons séjourné quinze jours* SUR MES CROCHETS. (Regnard.) *Avec deux cents francs devant lui, un ouvrier n'*EST *jamais* AUX CROCHETS DE *personne, jamais embarrassé.* (E. Sue.)

— Archit. Les architectes donnent le nom de *crochet* à un ornement saillant dont l'extrémité se recourbe et s'enroule en forme de feuillage ou de bourgeon. Cet ornement a été particulièrement employé par des artistes du moyen âge pour la décoration des chapiteaux, des frises, des gâbles ou pignons, des archivoltes et des colonnettes réunies en faisceau. M. Viollet-le-Duc signale l'apparition du *crochet*, à l'état d'embryon, dans la corniche supérieure de la nef de l'église de Vézelay, qui date des premières années du XIIe siècle, et dans les chapiteaux intérieurs de cette même nef. Mais c'est surtout dans les monuments de l'Ile-de-France et des provinces voisines que les *crochets* prennent une place importante dans l'ornementation, à dater du milieu du XIIe siècle. Le chœur de Notre-Dame de Paris, élevé à cette époque, est entouré de piliers cylindriques dont les chapiteaux présentent, aux angles, des *crochets* à tiges larges, à têtes formées de folioles qui se recourbent sur elles-mêmes avec beaucoup de souplesse. A la fin du XIIe siècle, dit M. Viollet-le-Duc, les *crochets* prennent souvent, dans les chapiteaux, la place importante : ils soutiennent les angles du tailloir, ils font saillie sur la partie moyenne de la corbeille; ils se divisent en folioles découpées, se contournent et s'enroulent, comme le fait un bourgeon commençant à se développer. Il est évident qu'alors les sculpteurs ont abandonné les dernières traditions de la sculpture antique, et qu'ils s'inspirent des végétaux, dont ils observent avec un soin minutieux les développements, les allures, sans toutefois s'astreindre à une imitation servile. » Par la suite, on fit des *crochets* terminés, soit dans les chapiteaux, soit dans les archivoltes, par des têtes humaines ou par des fleurs; quelquefois même on remplaça cet ornement par un animal, en conservant sa silhouette caractéristique. Au XIIIe siècle, on abusa quelque peu des *crochets*; on s'en servit principalement pour denteler les lignes droites qui se détachent sur le ciel, comme les arêtiers des flèches et les rampants des pignons; en même temps on leur donna un développement et une richesse extraordinaires. Les *crochets* que l'on voit dans les édifices bourguignons de cette époque se distinguent entre tous par une exubérante végétation. Peu à peu, les têtes des *crochets*, au lieu de se recourber comme autrefois, se redressèrent, s'épanouirent sur les corbeilles des chapiteaux et les profils des frises. Au XIVe siècle les *crochets* disparaissent pour toujours des corniches et des chapiteaux; mais on les conserve sur les rampants des pignons et des gâbles. A cette époque, et surtout pendant le siècle suivant, les *crochets* de rampants prennent les formes végétales les plus variées, les plus touffues; parmi les plus finement travaillés, nous citerons ceux des hôtels de Cluny et de la Trémouille, de Saint-Germain-l'Auxerrois, du jubé d'Albi, des cathédrales de Troyes, de Toul, etc.

— Mécan. Les *crochets* servent à saisir les poids que l'on veut élever au moyen de palans ou de moufles; ils sont à traverse mobile, simples ou doubles. Dans les chemins de fer, on distingue les *crochets* de traction ou d'attelage, et ceux des chaînes de sûreté. Les premiers, fixés à la barre d'attelage des wagons, sont placés sur la traverse extrême du châssis; ils servent à transmettre l'effort de la traction de la machine à chacun des véhicules que l'on y attelle au moyen des tendeurs qu'ils portent dans un œil ménagé à cet effet dans chacun d'eux. Les seconds, qui se trouvent placés de part et d'autre des *crochets* d'attelage, sont fixés à l'extrémité des chaînes de sûreté; ils reçoivent les maillons de celles-ci, dont le but est de remplacer l'appareil de traction, dans le cas où un effort brusque viendrait à le rompre.

Sur le chemin de fer de Rouen, on se sert, pour détacher la machine à l'arrivée sans arrêter le convoi, d'un *crochet* mobile, engagé d'une part sur le *crochet* fixe d'attelage du premier wagon, et d'autre part fixé par trois anneaux à la corde au moyen de laquelle la machine traîne obliquement le convoi. Lorsque l'on veut opérer la séparation, on agit sur la chape qui sert à fixer le *crochet* jusqu'à ce que celui-ci se soit séparé du *crochet* d'attelage du convoi; la machine cesse alors de remorquer les wagons. Sur le chemin de fer de Saint-Etienne, on emploie un autre système de *crochet*, au moyen duquel on peut, le convoi étant en marche, dételer instantanément la machine; il se manœuvre par un mécanisme qui agit sur un frein que l'on serre tout en séparant la machine du train.

Crochets du père Martin (LES), drame en trois actes, de MM. Grangé et Cormon, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 2 août 1858. Qu'on se figure l'histoire de l'*Enfant prodigue* en lithographie populaire. Le dessin est rude, la couleur crue, les types sont vulgaires; mais, dit M. Paul de Saint-Victor, le sentiment emporte la forme, et le public s'est pris d'une vive sympathie pour ce brave et honnête drame qui essuie de grosses larmes avec de gros poings. Ce père Martin est un vieux commissionnaire qui a amassé 50,000 fr. à faire des commissions et à porter des colis dans les rues du Havre. Le père Martin a un fils, et naturellement il veut en faire un monsieur. Ce fils sera avocat, et ses paroles vaudront leur pesant d'or. Ceci arrêté, le commissionnaire envoie son rejeton à Paris suivre les cours de droit; Armand, au lieu de feuilleter le code, manie les cartes, courtise les filles, brûle beaucoup de cigares, absorbe un nombre infini de chopes et contracte des dettes. Il a trouvé aux environs du Panthéon l'usurier primitif de Molière, l'*ami* aux doigts crochus qui avance la somme demandée, moitié en pistoles, moitié en acordéons ou en chiens de verre filé. Un *rat* de l'Opéra, Mlle Olympia, s'est chargée de déniaiser Armand; ses griffes lustrées au citron déchirent les billets de banque que le sieur Charançon, l'usurier, consent à avancer; Mlle Olympia se ferait au besoin des papillotes avec le papier signé Garat, afin de hâter la consommation de la petite fortune paternelle. Un jour, la dette, une harpie sans entrailles, fond inopinément sur le père Martin, et, de sa voix glapissante, lui apprend les désordres de son fils. Le père Martin paye, et, pour ne pas désoler sa femme, qui croit Armand un modèle de sagesse, d'assiduité et de travail, il feint d'avoir essuyé des pertes à la suite de spéculations hasardeuses; mais, comme après tout il n'a pas la niaiserie du père Goriot, il embarque secrètement Armand pour le nouveau monde. La rude vie de la mer, la lutte de chaque jour avec les nécessités de toutes sortes sur cette terre lointaine où l'or, comme partout, se cache et veut être conquis par un labeur opiniâtre, la rupture violente des habitudes du quartier Latin et des mauvaises relations, corrigeront ce drôle, qui n'est peut-être pas irrémédiablement gangrené. Pendant que le fils prodigue gratte le sol aurifère de l'Australie, le père Martin a repris ses crochets; il a remis sur sa tête blanchie le bât de l'homme de peine; il porte comme autrefois des paquets, fait des commissions, et, ployé sous les fardeaux, arpente les grands quais du Havre. La fatigue fait trembler ses vieilles jambes, la sueur l'aveugle; il va cependant, et, du pas d'un bœuf qui creuse son sillon, il parcourt les rues de la ville, cachant soigneusement sa peine et son chagrin. Au dénoûment, le fils revient d'Australie, corrigé, enrichi, et il épouse une jeune fille, Amélie, qui depuis l'enfance l'aimait d'un pur amour. Le père Martin remise définitivement ses crochets polis par un long usage, et la mère Martin pleure toutes les larmes de ses yeux. Pour bien finir, le drame marie le vieil usurier Charançon à la danseuse Olympia, laquelle déniche sa cassette et détale de son pied léger. La chose serait à désirer, mais les auteurs n'ont-ils pas trop présumé des Olympias? Les Charançons n'épousent qu'à bon escient; les fourmis, économes et peu prêteuses, mettent en tas les grains qu'elles amassent à la maraude, et ne s'unissent jamais aux cigales qui, après avoir chanté tout l'été, dansent tout l'hiver. A cela près, ce drame simple, bien fait, rempli de cœur et de bonhomie, où abondent les situations vraies et les émotions naturelles, a réussi. Le public s'y est intéressé, et les mouchoirs féminins ont épongé de bonnes grosses larmes. Acteurs qui ont créé les *Crochets du père Martin* : M. Paulin Ménier, le *père Martin*; Mlle Adorcy, *Olympia*, etc.

Crochets (LE SUPPLICE DES), tableau de Decamps. V. SUPPLICE.

CROCHETABLE adj. (kro-che-ta-ble — rad. *crocheter*). Qui peut être crocheté : *Cette serrure n'est pas* CROCHETABLE.

CROCHETAGE s. m. (kro-che-ta-je — rad. *crocheter*). Action de crocheter : *Le* CROCHETAGE *d'une serrure.*

— Agric. Binage opéré avec le crochet ou avec le trident, ou bien encore avec la houe fourchue.

CROCHETANT (kro-che-tant) part. prés. du v. Crocheter : *Pour nous intéresser au peuple, ils nous le montrent forçant les portes et* CROCHETANT *les serrures.* (Michelet.)

CROCHET-BASCULE s. m. Instrument de pesage.

CROCHETÉ, ÉE (kro-che-té) part. passé du v. Crocheter : *Serrure* CROCHETÉE.

— Fig. Opéré, traité violemment ou par des moyens maladroits : *La question des participes est une serrure brouillée à jamais, à force d'avoir été* CROCHETÉE. (F. Génin.)

CROCHETÉE s. f. (kro-che-té — rad. *crochet*). Mar. Partie de voile que l'ouvrier peut achever sans reprendre son crochet.

CROCHETER v. a. ou tr. (kro-che-té — rad. *crochet*. Change l'avant-dernier *e* en *è* devant une syllabe muette : *Je crochète, tu crochèteras*). Saisir à l'aide d'un crochet : *Quels biens lui donne-t-on en échange? Le droit de travailler quinze heures accroupi dans un atelier malsain, ou bien d'aller* CROCHETER *les ordures et y chercher sa vie.* (Fourier.)

— Ouvrir à l'aide d'un crochet : CROCHETER *une porte, une serrure. J'ai cru entendre des voleurs qui* CROCHETAIENT *ma porte.* (Bruys.) *Un serrurier qui* CROCHÈTE *une serrure est plus sévèrement puni que les autres individus.*

— Fig. Tirer subtilement le secret de : *Ils m'ont laissé ignorer ce qui se passe là-dessus, et je n'ai pas cru devoir* CROCHETER *des amis si respectables.* (St-Sim.) ‖ Cette expression pittoresque est très-ancienne; elle est peu usitée de nos jours.

Se crocheter v. pr. Pop. Se battre, en venir aux mains : *Ces deux hommes* SE CROCHETAIENT *comme des chiens.* ‖ C'est abusivement qu'on emploie SE CROCHER dans le même sens.

CROCHETEUR s. m. (kro-che-teur — rad. *crocheter*). Portefaix qui transporte ses fardeaux à l'aide des crochets; portefaix en général : *La vanité est tellement ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un goujat, qu'un marmiton, un* CROCHETEUR *se vante et veut avoir ses admirateurs.* (Pasc.) *Protagoras est peut-être le premier* CROCHETEUR *qui soit devenu philosophe.* (Barthél.) *Les anatomistes sont comme les* CROCHETEURS *de Paris, qui connaissent toutes les rues, mais qui ne savent point ce qui se passe dans les maisons.* (Laurentie.) *Autrefois, à Constantinople, les* CROCHETEURS *portaient tous des fardeaux de 400 kilogrammes.* (Maquel.) *Les* CROCHETEURS *de Lyon sont aujourd'hui ce qu'ils furent toujours, crapuleux, brutaux, insolents, égoïstes et lâches.* (Proudh.)

. . . Il n'est *crocheteur* ni courtaud de boutique
Qui n'estime à vertu l'art où sa main s'applique.
RÉGNIER.

— Par ext. Homme grossier, brutal et sans éducation, comme sont d'ordinaire les crocheteurs : *Il faut être un* CROCHETEUR *pour battre ainsi sa femme.*

— *Métier de crocheteur*, Profession vile ou pénible. ‖ *Santé de crocheteur*, Santé des plus robustes.

— *Crocheteur de portes, de serrures*, Individu qui ouvre les portes à l'aide d'un crochet : *Un habile* CROCHETEUR *de serrures.* ‖ Fig. *Crocheteur de secrets*, Personne subtile pour pénétrer les secrets d'autrui : *Avec leurs manières d'estropier le français et d'avoir toujours l'air de planer dans les airs, ces Allemands sont les plus habiles* CROCHETEURS *de secrets.* (Balz.) ‖ Rousseau a dit *Crocheteur de bourses* pour filou.

CROCHETIER s. m. (kro-che-tié — rad. *crochet*). Techn. Ouvrier qui fabrique des crochets de portefaix. ‖ Ouvrier qui confectionne des agrafes.

CROCHETON s. m. (kro-che-ton — dimin. de *crochet*). Chacune des deux branches courbées d'un crochet de portefaix.

CROCHEU s. m. (kro-cheu — rad. *croc*). Techn. Outil percé de trous dans lesquels on introduit les pointes des cardes, pour en modifier la courbure. ‖ Instrument décordier.

CROCHON s. m. (kro-chon). Géol. Angle situé au pli d'une couche : *Le plus souvent il y a renflement dans le* CROCHON *d'un pli, et l'épaisseur d'une couche d'un mètre peut y être portée à deux mètres.* (A. Burat.)

CROCHU, UE adj. (kro-chu — rad. *croc*). Courbé en croc : *Des dents* CROCHUES. *Des ongles* CROCHUS. *Des mains* CROCHUES. *Un nez* CROCHU. *Un fer* CROCHU. *Ses mains maigres et velues montraient les doigts* CROCHUS *des hommes habitués à compter des écus.* (Balz.) *On n'est plus obligé aujourd'hui de labourer soi-même son petit champ, d'avoir les ongles* CROCHUS *et la barbe sale pour être libre.* (Chateaub.) *Les Chinois se font honneur d'avoir de grands ongles* CROCHUS. (Maquel.)

— Fam. *Mains crochues*, Naturel avide, rapace, porté au vol :

. . . Leur *main crochue*, à voler toujours prête,
Aime mieux écorcher que de tondre la bête.
BOURSAULT.

— Philos. *Corps* ou *atomes crochus*, Atomes à qui leur disposition a permis de s'agglomérer et de composer ainsi l'univers, dans le système d'Epicure :

Des *corps* ronds et *crochus* errant parmi le vide.
BOILEAU.

— Manég. *Cheval crochu*, Cheval dont les genoux se rapprochent trop.

— Anat. *Os crochu* ou *unciforme*, Quatrième os de la seconde rangée du carpe. ‖ Petit os du genou chez le cheval.

— Mamm. *Antilope crochue*, Espèce d'antilope dont les cornes ont leurs pointes légèrement courbées en avant.

— Minér. Se dit de la cassure d'un minéral, quand la surface des fragments détachés par le choc présente de petites aspérités pointues et contournées : *La cassure* CROCHUE *est celle que donnent les métaux, particulièrement ceux qui sont cristallisés confusément à l'intérieur, et où il s'est formé des groupements dendritiques.* (Landrin.)

— **Antonyme**. Droit.

CROCHUER v. a. ou tr. (kro-chu-é — rad. *crochu*). Rendre crochu. ‖ Vieux mot.

Crociato in Egitto (IL), opéra héroïque, paroles de Rossi, musique de Meyerbeer, représenté à la Fenice, à Venise, en 1824. Cet ouvrage appartient à la première manière tout italienne du maître. Il lui valut les rodomontades de son ami Weber. C'est dans le *Crociato* que se révèle le génie musical de Meyerbeer. A travers les formules et le style imité de Rossini, on distingue des conceptions harmoniques puissantes et variées. Nous ne parlons pas du *chœur des Croisés*, qui est devenu populaire, non pas de cette popularité digne et enviable des chœurs des chasseurs d'*Euryanthe* et de *Freyschütz*, mais de la popularité vulgaire des vaudevilles de Scribe. Nous rappellerons surtout l'air magnifique de soprano : *Ah! come rapida*, qui serait un chef-d'œuvre si la musique de la strette convenait à la situation et aux émotions du cœur d'une mère.

Nous reproduisons ci-après le *chœur des Croisés*, qui est, ainsi qu'on l'a dit plus haut, le morceau le plus connu de cette partition.

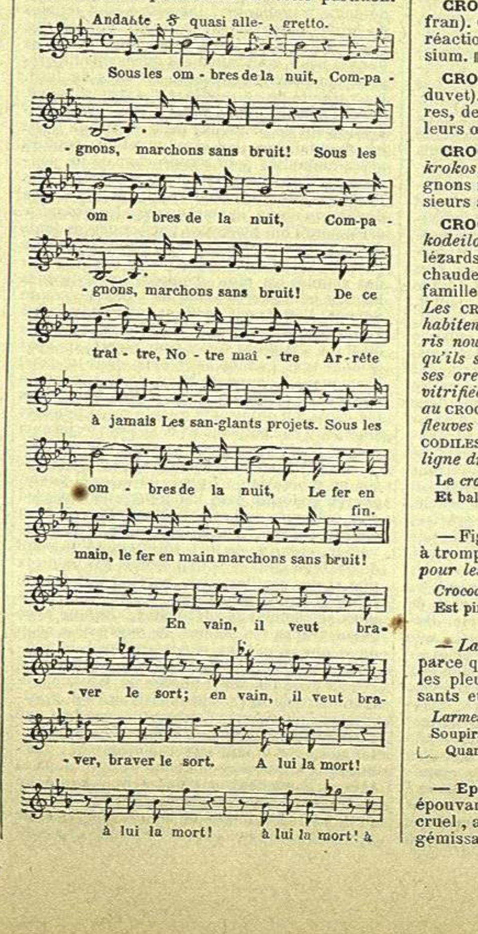

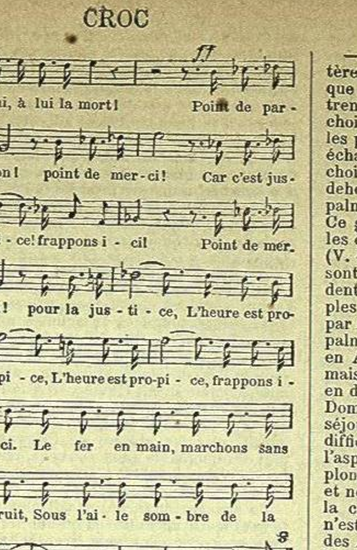

CROCIATONUM, ville de la Gaule, dans la Lyonnaise IIe, capitale des Unelli. Elle correspond, suivant M. Walckenaer, à Valognes ou à Barneville.

CROCIDIE s. f. (kro-si-dî — dimin. du gr. *krokis*, duvet). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, de la tribu des sénécionées, renfermant une seule espèce, qui croît dans les régions occidentales de l'Amérique du Nord.

CROCIDISME s. m. (kro-si-di-sme — du gr. *krokudismos*, de *krokus*, flocon). Pathol. Syn. de CARPHOLOGIE. ‖ On écrit plus rarement, mais plus régulièrement CROCYDISME.

CROCIDOLITE s. f. (kro-si-do-li-te — du gr. *krokis*, *krokidos*, poil, fibre; *lithos*, pierre). Minér. Nom donné par Haussmann, à cause de sa texture fibreuse, à une substance, encore imparfaitement étudiée, que l'on trouve aux environs du Cap de Bonne-Espérance, et près de Golling, dans le pays de Salzbourg.

CROCIDURE s. m. (kro-si-du-re — du gr. *krokis*, *krokidos*, duvet; *oura*, queue). Mamm. Genre de mammifères détaché du genre musaraigne.

CROCILLIACUM, nom ancien du CROISIC.

CROCINE s. f. (kro-si-ne — du lat. *crocus*, safran). Chim. Substance jaune safran.

CROCINON s. m. (kro-si-non) — du lat. *crocus*, safran). Pharm. Onguent préparé au safran. ‖ On dit aussi CROCINION et CROCOMAGME.

CROCIPÈDE adj. (kro-si-pè-de — du lat. *crocus*, safran; *pes*, *pedis*, pied). Entom. Qui a les pattes couleur jaune safran.

CROCIQUE (kro-si-ke — du lat. *crocus*, safran). Chim. Se dit d'un acide obtenu par la réaction de l'oxyde de carbone sur le potassium. ‖ On dit aussi CROCONIQUE.

CROCISE s. f. (kro-si-ze — du gr. *krokis*, duvet). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des mellifères, qui déposent leurs œufs dans les nids des autres apiaires.

CROCODIE s. f. (kro-ko-dî — dimin. du gr. *krokos*, safran). Bot. Genre de petits champignons réuni, comme simple section, par plusieurs auteurs, au genre sticte.

CROCODILE s. m. (kro-ko-di-le — gr. *krokodeilos*, même sens). Erpét. Genre de grands lézards amphibies qui habitent les contrées chaudes; plusieurs naturalistes en font une famille à part sous le nom de crocodiliens : *Les* CROCODILES *du Nil. Les Egyptiens qui habitent les environs de Thèbes et du lac Mœris nourrissent habituellement un* CROCODILE *qu'ils sont parvenus à apprivoiser; ils ornent ses oreilles d'anneaux d'or ou de pierreries vitrifiées.* (Hérodote.) *La nature a abandonné au* CROCODILE *les rivages des mers et des grands fleuves des zones torrides.* (Lacép.) *Les* CROCODILES *courent très-vite, mais seulement en ligne droite.* (Focillon.)

Le *crocodile* sort de l'arène féconde,
Et balance incertain entre la terre et l'onde.
DELILLE.

— Fig. Personne hypocrite et qui cherche à tromper : *Ah!* CROCODILE, *qui flatte les gens pour les étrangler!* (Mol.)

Crocodile trompeur, de qui le cœur félon
Est pire qu'un satrape ou bien qu'un Lestrigon!
MOLIÈRE.

— *Larmes de crocodile*, Larmes hypocrites, parce qu'on a prétendu que le crocodile imite les pleurs d'un enfant, pour attirer les passants et les dévorer :

Larmes de crocodile, yeux lascifs, doux langage,
Soupirs, souris flatteurs, tout est mis en usage,
Quand il s'agit d'attraper un amant.
LA FONTAINE.

— **Epithètes**. Affreux, horrible, terrible, épouvantable, effroyable, énorme, monstrueux, cruel, avide, glouton, rampant, larmoyant, gémissant, perfide.

— **Encycl**. Les *crocodiles* ont pour caractères : tête oblongue, deux fois plus longue que large; dents inégales, trente en bas, trente-huit en haut; les quatrièmes de la mâchoire inférieure, qui sont les plus longues et les plus grosses de toutes, passant dans des échancrures creusées sur les bords de la mâchoire supérieure et restant apparentes au dehors; pattes de derrière palmées ou demi-palmées; queue aplatie, propre à la natation. Ce groupe se partage en deux sous-genres, les caïmans et les *crocodiles* proprement dits. (V. CAÏMAN.) Les *crocodiles* proprement dits sont caractérisés par la disposition de leurs dents inférieures, qui sont reçues dans de simples échancrures des maxillaires supérieurs; par leurs jambes dentelées et par leurs pieds palmés. On en trouve en Asie, en Afrique et en Amérique, non sur ce dernier continent, mais dans quelques-unes des grandes îles qui en dépendent, telles que la Martinique, Saint-Domingue et Cuba. La terre n'est pas leur séjour de prédilection. Ils s'y meuvent avec difficulté; aussi les voit-on alors s'enfuir à l'aspect de l'homme; mais dès qu'ils sont plongés dans l'eau, ils deviennent audacieux et ne craignent pas de s'en prendre au roi de la création. Geoffroy Saint-Hilaire dit qu'il n'est pas rare de rencontrer dans la Thébaïde des Arabes à qui ces reptiles ont emporté un bras ou une jambe. Le *crocodile* vulgaire était l'objet d'une attention spéciale de la part des anciens Egyptiens, qui le nommaient *chamsès*. C'est surtout à Thèbes qu'il était en grande vénération, et Hérodote dit que l'individu consacré était nourri dans les temples avec la chair des victimes. Après sa mort, ce reptile était soigneusement embaumé, puis déposé dans une sépulture particulière. Sous l'influence des soins qu'on leur prodiguait, les *crocodiles* perdaient si bien leur férocité que, parés de bracelets et de pendants d'oreilles, ils contribuaient à la pompe des cérémonies religieuses. Ce fait, minutieusement décrit par Hérodote, a été constaté par Geoffroy Saint-Hilaire sur une momie de *crocodile* dont les opercules avaient été percés. Hérodote émet aussi une assertion qui, longtemps mise en doute, est de la plus exacte vérité. Cet historien dit que le *crocodile* a parfois l'intérieur de la bouche attaqué par de nombreux parasites, et qu'alors un petit oiseau qu'il nomme *trochilus* entre dans cette cavité et s'empare des bestioles sans que le reptile lui fasse aucun mal. On n'est pas d'accord sur la nature du parasite; mais le fait d'un oiseau qui entre impunément dans la gueule du *crocodile* a été vérifié par le Père Sicard, missionnaire dans le Levant; Hasselquist lui a même donné le nom de *charodrius ægyptus*, et Geoffroy Saint-Hilaire pense que ce sont des cousins dont il débarrasse le *crocodile*. Strabon, qui avait voyagé en Egypte, parle de ce reptile à peu près dans les mêmes termes qu'Hérodote. Il dit que les habitants de la ville d'Arsinoé, autrefois appelée *Crocodilopolis* parce que le *crocodile* y était en grande vénération, entretenaient dans un lac un de ces animaux qu'ils nommaient *suchus* et regardaient comme sacré. On le nourrissait de pain, de viande et de vin, offerts par les visiteurs. Strabon rapporte que l'Egyptien qui lui servait de guide avait apporté, dans l'intention de les offrir au reptile, des gâteaux, de l'hydromel et de la viande cuite. L'animal sacré était alors sur les bords du lac; le géographe vit les prêtres s'en approcher et le saisir; l'un d'eux lui tint la gueule ouverte tandis qu'un autre y jeta la viande, les gâteaux et y versa l'hydromel; ensuite le reptile sauta rapidement dans le lac et gagna la rive opposée. Un autre étranger étant survenu, on répéta la même manœuvre.

Le *crocodile* sacré des Egyptiens était d'une espèce différente du *crocodile* ordinaire. C'est ce qu'a très-bien établi Geoffroy Saint-Hilaire dans un mémoire inséré en 1807 dans le Xe volume des *Annales* du Muséum d'histoire naturelle, sur une petite espèce de *crocodile* existant dans le Nil, sur ses habitudes et sur les motifs qui l'ont fait adopter et honorer dans l'antiquité sous le titre de *crocodile sacré*, de *souk* et de *suchus*, qui n'est évidemment que la forme latine du mot *souk*.

Le *crocodile* sacré des anciens Egyptiens, selon lui, doit être considéré comme une espèce particulière, différant des autres par sa forme, sa taille et ses habitudes. Geoffroy Saint-Hilaire tenait beaucoup à établir solidement cette opinion, et, en la reproduisant dans une séance de l'Académie des sciences du 10 décembre 1827, à vingt ans de distance, il l'appuya sur un plus grand nombre de faits et sur de nouvelles preuves tirées de l'étude spéciale qu'il avait faite de la petite espèce de *crocodiles* qu'il croyait avoir seule fourni les individus objets d'un culte chez les Egyptiens.

Déjà, lors de son séjour en Egypte, il avait été conduit à cette manière de voir par l'inspection d'une tête de *crocodile* embaumée, trouvée par lui dans les ruines de Thèbes, et qu'il jugea appartenir à une espèce plus petite que le *crocodile* vulgaire. Arrivé à Paris, Geoffroy vit dans notre cabinet d'histoire naturelle un individu de la même espèce, il y avait été déposé par Adanson, qui l'avait apporté du Sénégal; ce qui le confirma dans son opinion.

Cuvier, dès l'abord, crut devoir adopter une opinion différente. Suivant lui, il en était pour les *crocodiles* sacrés chez les anciens Egyptiens comme pour les autres animaux adorés dans les temples. Les individus choisis

pour le culte étaient désignés par un nom particulier, bien qu'ils fussent pris dans les espèces vulgaires. Le bœuf sacré de Memphis s'appelait *Apis;* celui d'Héliopolis, *Mnvis*. Le *crocodile* sacré s'appelait *Suchus*. *Apis* et *Mnvis* n'étaient pas des races particulières de bœufs, mais bien de simples bœufs consacrés; il en concluait qu'il en était de même à l'égard des *crocodiles*.

Malgré ces considérations, Geoffroy avait persisté dans sa manière de voir et il considérait le *suchus* comme constituant une espèce particulière, petite, d'un naturel très-doux, et dans laquelle étaient exclusivement choisis les individus destinés au service des temples. Huit individus de divers âges, les uns appartenant à cette espèce du Nil, les autres venus du Sénégal, alors vivants au Jardin des plantes et qu'il avait observés, offraient toutes ces particularités incontestables pour les naturalistes, et il produisit en outre de nouveaux témoignages établissant qu'avant lui on avait connu la grande et la petite espèce de *crocodiles*. Il pouvait citer, en effet, à l'appui de la proposition qu'il soutenait, divers passages de Strabon, d'Elien, du philosophe Damascius, comme aussi d'écrivains plus modernes, attestant l'existence de deux espèces différentes de *crocodiles* dans le Nil:

1° Un auteur arabe, Abd-Allatif, qui a séjourné en Egypte vers l'an 1201 de notre ère et qui a donné une description de ce pays, dit, en parlant des *crocodiles*, qu'il s'en trouve dans le Nil de *grands* et de *petits*.

2° Un voyageur anglais, John Antes, qui a également parcouru l'Egypte peu après le départ de l'armée française, signale cette même différence d'espèce dans le passage suivant, traduit mot pour mot des *Observations on the manners and customs of the Ægyptians, by John Antes*: « J'ai observé deux espèces de *crocodiles*, l'un généralement plus effilé, plus grêle que l'autre, qui est au contraire plus épais et plus trapu. La queue du premier a sensiblement plus de longueur que celle du second. C'est dans l'espèce trapue, qui est d'ailleurs remarquable par une peau plus rugueuse, qu'on trouve des individus de la plus grande taille. »

3° Enfin des papyrus découverts dans les hypogées de l'Egypte, et qui ont été examinés et interprétés par Champollion jeune, semblent de nature à ne plus laisser sur ce point aucune espèce de doute.

Dans cette séance de l'Académie des sciences où il soutenait l'existence des deux espèces à l'occasion des huit individus *suchus* qu'il avait pour ainsi dire sous la main, Geoffroy Saint-Hilaire ayant été amené à reproduire l'assertion qu'il avait émise vingt ans auparavant dans les *Annales* du Muséum d'histoire naturelle, à savoir que les *crocodiles* sacrés étaient choisis dans l'espèce *suchus*, Cuvier crut devoir prendre la parole, non pour se ranger franchement à l'opinion de Geoffroy Saint-Hilaire, mais pour épiloguer d'une manière indigne de son grand esprit contre l'éminent naturaliste qu'il se plaisait toujours à embarrasser et à contredire. Il ne nia point toutefois qu'il n'y eût plusieurs espèces de *crocodiles* dans le Nil; mais la question, selon lui, était de savoir d'abord si une de ces espèces était constamment plus petite que les autres et avait des mœurs différentes, et ensuite si cette espèce avait été toujours exclusivement réservée pour le culte. Ces deux points lui paraissaient au moins douteux. Il essaya de prouver que les *crocodiles* sacrés étaient souvent des animaux malfaisants, et il allégua là-dessus un passage d'Hérodote, qui connaissait si bien l'Egypte, passage dans lequel ce grand historien fait remarquer que, dans tous les lieux où le *crocodile* était révéré, cet animal, ne pouvant être tué, produisait de grands ravages, tandis que là où on ne lui rendait pas de culte, il était facile de s'en garantir. Il invoqua Aristote, qui, voulant montrer que les animaux même les plus féroces peuvent être adoucis par des soins convenables, cite comme preuve les *crocodiles* nourris dans les temples et dont les prêtres n'avaient rien à craindre. Si les *crocodiles* sacrés avaient été des animaux naturellement doux, ce passage d'Aristote, selon lui, ne signifierait rien. Parmi les *crocodiles* sacrés, il y en avait certainement d'apprivoisés; mais Cuvier se refusait d'en conclure, comme Geoffroy Saint-Hilaire, qu'il y eût une espèce hors de laquelle il n'eût pas été permis de choisir.

A l'appui de l'opinion de Geoffroy Saint-Hilaire, un autre membre de l'Académie des sciences, Mongez, cita le témoignage d'un historien qui parle d'un roi nègre, lequel se faisait un plaisir de nourrir lui-même des *crocodiles* dans un lac voisin de son palais: les *crocodiles* de ce lac étaient donc des animaux d'un naturel doux. Mongez ajouta que lui-même avait vu à Chantilly un *crocodile* extrêmement paisible, paraissant appartenir à l'espèce *suchus*, et que son gardien caressait impunément, en assurant aux curieux qu'ils pouvaient sans danger faire de même.

Comme naturaliste, Cuvier fut enfin obligé de se rendre vers la fin de la séance et d'admettre la petite espèce, distincte des autres, observée par Geoffroy. Celui-ci, au point de vue de l'histoire naturelle, avait réservé son meilleur argument, l'argument décisif. Il demanda à n'ajouter qu'un seul mot pour réparer une omission. Pour ne pas être trop long, il avait, dit-il, passé sous silence la description anatomique du *suchus*. On aurait vu, par cette description, que la tête de plusieurs individus de cette espèce, présentant tous les caractères de l'âge adulte, qu'il avait étudiés, n'avait acquis que des dimensions très-inférieures à celles qu'ont des individus de jeune âge dans les autres espèces. Il possédait, entre autres, une tête dont tous les cartilages étaient ossifiés, et qui n'avait pas plus de 9 pouces de longueur, tandis qu'il n'est pas rare de trouver dans les autres espèces des individus dont la tête est longue de plus de 2 pieds. Sur quoi Cuvier exprima le regret que Geoffroy n'eût pas fait mention de cette circonstance si importante, « la seule, dit-il, qu'on puisse regarder comme établissant avec évidence l'existence d'une petite espèce. »

Il est bien acquis à la science qu'il existe une petite espèce de *crocodiles*, distincte des autres qui sont susceptibles d'un accroissement souvent extraordinaire, presque illimité, comme disait Cuvier, et que les individus de cette petite espèce ont un caractère remarquablement doux. Or il est naturel de penser que les prêtres de l'Egypte auront, tout du moins le plus souvent, choisi parmi les individus de cette petite espèce ceux qu'ils élevaient dans les temples.

La douceur du *suchus* paraît n'avoir pas été le seul motif du culte qu'on lui rendait. Il y en a un autre qu'on peut tirer de la petitesse de l'espèce. Ce *crocodile*, comme plus petit et plus faible, devait nécessairement suivre le mouvement du fleuve, et porter pour ainsi dire l'heureuse nouvelle de l'arrivée des eaux dans les nomes éloignés des rivages. Or rien de plus propre qu'une pareille circonstance à exciter la pieuse reconnaissance des anciens Egyptiens envers l'animal qui semblait amener sur leurs terres brûlantes et altérées le Nil se propageant en canaux fécondants, ou qui, pour exprimer la même idée en langage théogonique, venait chaque année annoncer à Isis ardente l'approche d'un époux toujours paré des grâces d'une jeunesse éternelle, les caresses du puissant Osiris. Cette considération explique et sauve l'absurdité apparente du culte des Egyptiens; ils poursuivaient les *crocodiles* cruels et garantissaient de la proscription, révéraient même l'animal paisible qui ne leur apparaissait que comme un être bienfaisant.

Mais le culte de ces reptiles n'était pas répandu dans toute l'Egypte; loin de là: les habitants de Tyntyra, île du Nil, et quelques autres cités, les avaient en aversion et leur faisaient la guerre; ils la leur faisaient surtout dans une pensée religieuse, parce que l'on croyait que Typhon, meurtrier d'Osiris, s'était changé en *crocodile;* Hérodote dit même qu'à Eléphantine on mangeait la chair de cet animal et qu'on la regardait comme un mets délicieux. Si l'on en croit un ancien, les Tyntyrites chassaient le *crocodile* d'une singulière façon. Quand ils en apercevaient un se promenant sur le bord du fleuve, ils s'en approchaient et montaient dessus comme on monte sur un cheval, au moment où le *crocodile* y pensait le moins, et quand l'animal tournait la tête pour les mordre, ils lui fourraient dans la gueule une massue de bois à saillies piquantes et attachée à deux rênes, qui leur servaient de bride pour faire tourner le *crocodile* à leur fantaisie, et le diriger même, dit-on, où bon leur semblait. Ils les conduisaient de la sorte à terre comme un prisonnier. C'est pour cela, au rapport de Ptolémée, que les *crocodiles* évitaient d'approcher de l'île de Tyntyra, dont les habitants différaient d'ailleurs beaucoup des autres Egyptiens et étaient connus pour la férocité de leurs mœurs. Juvénal (xve satire) va jusqu'à les peindre comme anthropophages.

Les anciens avaient reconnu que la vénération dont les *crocodiles* étaient l'objet n'avait point adouci leur naturel, et que les individus nourris dans l'abondance par les prêtres étaient familiers et doux avec ces derniers seuls. L'espèce se montrait même plus cruelle dans les localités où elle était adorée que partout ailleurs. Elien rapporte, en effet, que chez les Tyntyrites qui les détruisaient, on pouvait sans crainte se baigner dans le Nil, tandis qu'à Arsinoé, à Coptos, à Ombros, il n'était pas même prudent de se promener sur le rivage ou de puiser de l'eau dans le fleuve. Mais Elien ajoute que le fanatisme était si aveugle, qu'on se réjouissait d'avoir un parent ou un fils dévoré par ces effroyables dieux. Le culte du *crocodile* a persisté fort longtemps, puisque Elien et Plutarque rapportent qu'un des Ptolémées consultait encore ce reptile sacré comme un oracle. Malgré cela, on n'a point de notions précises sur l'origine et la cause de cette étrange dévotion. Quelques érudits prétendent qu'elle prit sa source dans la reconnaissance des peuples, parce que la crainte des *crocodiles* empêchait les voleurs arabes et libyens de franchir le Nil et de dévaster l'Egypte. Bochart a émis une autre opinion. Il pense que le nom de *suchus* est dérivé de l'hébreu et signifie *nageur*, et que ce nom a été donné aux *crocodiles* parce qu'un de ces animaux, comme le rapporte Diodore de Sicile, sauva le roi Ménès qui était tombé à l'eau. Mais le mot *suchus* paraît plutôt venir de *Souk*, qui est le nom d'un dieu correspondant à Saturne, dieu qui, d'après Champollion, était même représenté avec une tête de *crocodile*. On trouve de bonnes notions sur les *crocodiles* dans les ouvrages d'Aristote, qui redresse à ce sujet quelques assertions erronées d'Hérodote. Les érudits de l'époque romaine, Pline, Elien, n'ont fait que copier ces deux grands hommes, si ce n'est qu'au récit de ces derniers ils ont ajouté de superstitieuses terreurs. Ils auraient pu mieux connaître les *crocodiles*, puisqu'il en vint à Rome en plusieurs occasions. Les premiers, au nombre de cinq, y furent montrés sous l'édilité de Scaurus. Dans la suite on en vit d'apprivoisés qui avaient été amenés par les habitants de Denderah, avec lesquels ils jouaient. Auguste poussa le luxe jusqu'à faire remplir d'eau le cirque de Flaminius, et à y faire combattre trente-six *crocodiles* à la fois. Antonin et Héliogabale montrèrent aussi de ces reptiles en spectacle au peuple romain. Mais si les savants de Rome n'ont pas enrichi l'histoire des *crocodiles*, ses artistes du moins nous en ont laissé de bonnes représentations. On en trouve sur les médailles d'Adrien et sur celles de Nîmes; on en voit de sculptés sur la plinthe de la célèbre statue du Nil. Il y en a de représentés sur la mosaïque de Palestrine et sur celle qu'on a découverte à Pompéi dans la maison du consul. On voit également sur le temple d'Isis, dans cette dernière ville, une peinture représentant des enfants qui combattent avec des *crocodiles*. Les érudits de la Renaissance, tels que Aldrovande et Gesner, n'ont pas manqué de s'occuper de ces reptiles célèbres. Mais il faut arriver jusqu'à l'époque moderne pour voir leur histoire faire des progrès. Les travaux de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire y ont jeté les plus vives lumières. Battel, pour nous donner une idée de la grandeur et de l'avidité de ces redoutables sauriens, rapporte que, dans le royaume de Lango, un *crocodile* dévora une troupe de huit ou neuf esclaves liés de la même chaîne; mais le fer, qu'il ne put digérer, causa sa mort et fut trouvé ensuite dans ses entrailles.

Les *crocodiles* passent l'hiver dans le sommeil et sans prendre de nourriture, comme les marmottes et d'autres animaux. L'été même ils peuvent être trente ou quarante jours sans manger; mais, ainsi que nous venons de le voir, quand l'appétit revient à l'affreux glouton, il le satisfait largement. A l'époque des grandes chaleurs, les *crocodiles* restent des journées entières étendus, la gueule béante, sur la vase ou sur le sable. « Ils gisent tellement immobiles que j'ai vu, dit M. de Humboldt, des flamants se reposer sur leur tête. En même temps tout ce corps monstrueux, semblable à un tronc d'arbre, était couvert d'oiseaux aquatiques. »

Le *crocodile vulgaire* est l'espèce la plus répandue et la plus anciennement connue. Son corps est couvert d'écailles carrées. Il offre en dessus un vert olive, piqueté de noir sur la tête et le cou, jaspé de même nuance sur le dos et la queue, avec deux ou trois larges bandes obliques noires sur les flancs; en dessous il est d'un jaune verdâtre; la queue est armée de deux crêtes dentées en scie, qui se réunissent en une seule en se rapprochant de l'extrémité. Sa longueur totale peut atteindre 3 m. Le *crocodile* se trouve dans le Nil, dans le Sénégal et le Niger, dans la Cafrerie, à Madagascar et même dans l'Inde. C'est le célèbre *crocodile* des Egyptiens. Dans cet animal tout dénote la férocité unie à la force. En effet, les mâchoires sont énormes, armées de dents tranchantes, les pattes sont munies de griffes redoutables, les yeux étincelants. Les écailles, sous forme de plaques incrustées dans la peau, sont tellement dures qu'elles repoussent pour la plupart les balles de fusil. La voracité de ce reptile est extraordinaire. Vivant surtout dans l'eau, il se nourrit principalement de poissons; mais il attaque aussi les mammifères, les oiseaux et les reptiles assez malavisés pour s'approcher de lui pendant qu'il se tient immobile au milieu des herbes aquatiques, guettant la proie qu'il ne dévore qu'après l'avoir noyée. Le *crocodile* est aujourd'hui poursuivi par les descendants de ceux qui l'avaient déifié. Loin de le choyer et de le nourrir de la chair des victimes ou des viandes les plus exquises, les indigènes lui font une guerre acharnée. Les nègres du Sénégal l'attaquent pendant qu'il est endormi et tâchent de le surprendre dans des endroits où il n'a pas assez d'eau pour nager; ils vont à lui le bras gauche enveloppé dans un cuir, l'attaquent à coups de lance et de zagaye, le percent de plusieurs coups au gosier et dans les yeux, lui ouvrent la gueule qu'ils tiennent sous l'eau en l'empêchant de se fermer, jusqu'à ce que l'animal soit suffoqué. « Un de mes nègres, dit Adanson dans son *Voyage au Sénégal*, tua un *crocodile* de 7 pieds de long; il l'avait aperçu endormi dans les broussailles au pied d'un arbre sur le bord d'une rivière. Il s'en approcha assez doucement pour ne pas l'éveiller, et lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le col au défaut des os de la tête et des écailles, et le perça à fort peu de chose près de part en part. L'animal blessé à mort se repliant sur lui-même, quoique avec peine, frappa les jambes du nègre d'un coup de sa queue, qui fut si violent qu'il le renversa par terre. Celui-ci, sans lâcher prise, se releva dans l'instant; et afin de n'avoir rien à craindre de la gueule meurtrière du *crocodile*, il l'enveloppa d'un pagne pendant que son camarade lui tenait la queue; je lui montai aussi sur le corps pour l'assujettir; alors le nègre retira son couteau et lui coupa la tête qu'il sépara du tronc. » En Egypte, on creuse sur les traces de cet animal un fossé profond que l'on couvre de branchages et de terre, et ensuite on pousse de grands cris pour effrayer le *crocodile* qui, reprenant le chemin du fleuve, passe sur le fossé, y tombe et bientôt après est assommé. D'autres attachent une forte corde par une extrémité à un gros arbre et lient à l'autre bout un crochet et un agneau dont les cris attirent le *crocodile*, qui, en tentant d'enlever cet appât, s'attache au crochet par la gueule. A mesure qu'il s'agite le crochet pénètre plus avant; on suit tous les mouvements du reptile en lâchant la corde, et on attend qu'il soit mort pour le retirer du fond de l'eau. Cela n'empêche pas que ces animaux ne soient fort nombreux en certaines localités. Nous lisons dans une ancienne relation que « les rivières de Corée sont souvent infestées de *crocodiles*, » et Adanson en a vu sur la grande rivière du Sénégal qui étaient réunis au nombre de plus de deux cents à la fois. Ils nageaient la tête hors de l'eau; on eût dit des troncs d'arbres entraînés par les flots.

Toutefois, s'il a perdu son prestige en Egypte, ce terrible amphibie est encore aujourd'hui l'objet d'une espèce de culte chez certains peuples sauvages de l'Afrique et du nouveau monde. Chez les Malgaches entre autres, c'est à lui qu'est dévolu le soin de rendre les jugements de Dieu si fréquents chez nous au moyen âge. « Lorsqu'en 1824, raconte un voyageur, je visitai pour la première fois Matasane, le pays des Malgaches, on attendait avec impatience la pleine lune pour un jugement de ce genre. Quand elle parut, l'assemblée des juges était réunie dans une plaine marécageuse, près de laquelle coulait une rivière très-large qui renfermait un grand nombre de caïmans. La proie qu'on leur destinait cette année-là était une jeune fille d'environ seize ans, d'une admirable beauté, qu'un parent jaloux et cupide accusait d'avoir eu des liaisons d'amour avec un esclave, crime horrible chez les Malgaches, surtout dans la caste des Janac-Andia, dont elle était. Son père, mort quelques années auparavant, était un puissant chef des montagnes, dont l'accusateur convoitait sans doute l'héritage. Le chef des juges ordonna à Racar (c'était le nom de la jeune fille) de s'asseoir au milieu d'eux, où elle devait écouter le procès et la sentence. Adjurée d'avouer son crime, Racar répondit d'un ton ferme que les caïmans jugeraient si elle était coupable. Alors le même chef ayant prononcé la sentence la livra à l'*ambiache*, tout à la fois médecin et bourreau, qui lui prit la main et la conduisit à la rivière. L'ambiache fit la conjuration aux caïmans de la dévorer si elle était coupable, et Racar, se tournant vers ses compagnes qui l'avaient suivie, les remercia, leur demandant seulement un ruban pour attacher ses cheveux dont les tresses l'auraient embarrassée pour nager; après quoi, ôtant ses vêtements, elle s'élança dans la rivière. C'était horrible de la voir entourée de caïmans qui la poursuivaient. Racar nageait avec une vitesse étonnante. Bientôt elle arriva près d'un îlot couvert de joncs qui servait de repaire aux caïmans. C'était le lieu désigné pour l'épreuve. Racar ne craignait pas de la subir, car elle plongea par trois fois devant l'îlot fatal. Chaque fois qu'elle disparaissait il semblait que c'était pour toujours. Enfin quelques minutes après, sortie saine et sauve de l'épouvantable épreuve, elle abordait aux pieds des juges. Le calomniateur fut condamné à lui payer des dommages-intérêts si considérables, que leur valeur excédait celle de ses troupeaux et de ses esclaves; mais heureusement Racar avait bon cœur. Elle consentit à lui en faire remise, l'abandonnant seulement à ses remords. »

On assure que le *crocodile* renverse sa femelle sur le dos pour opérer l'accouplement et qu'il l'aide ensuite à se relever. Celle-ci pond, deux ou trois fois par an, une vingtaine d'œufs à coquille calcaire, dont la grosseur est double de celle des œufs d'oie. Elle les enterre dans le sable et les abandonne à la chaleur du soleil, qui les fait éclore au bout de vingt à trente jours. Elle conduit alors sa jeune famille au fleuve, lave ses petits dans une eau pure, leur apprend à nager, pêche pour eux de petits poissons, et les protège contre leurs ennemis et leurs ravisseurs. On raconte à ce sujet qu'un colon de l'Amérique du Sud ayant enlevé une couvée de *crocodiles* la faisait emporter par des nègres. La femelle le suivit avec des cris lamentables. On posa deux des petits à terre: la mère aussitôt se mit à les pousser avec ses pattes et son museau, tantôt se tenant derrière eux pour les défendre, tantôt marchant à leur tête pour leur montrer le chemin. Les petits se traînaient en gémissant sur les traces de leur mère; et ce reptile énorme, qui naguère ébranlait le rivage de ses mugissements, faisait alors entendre un bêlement aussi doux que celui d'une chèvre qui allaite ses chevreaux.

Le *crocodile à museau effilé* est une espèce qui se trouve à Saint-Domingue, à la Martinique, etc., et qui peut atteindre, dit-on, une longueur de 5 m. Aux temps des amours, les mâles se livrent une guerre acharnée. La femelle abandonne aussi ses œufs; mais lorsqu'ils sont près d'éclore, elle gratte la terre, et, après que ses petits sont sortis de la coquille, les conduit à l'eau.

Le *gavial* a les caractères suivants: museau étroit et très-allongé, ce qui le distingue des caïmans et des *crocodiles;* dents de la mâchoire inférieure ne pénétrant nullement dans la supérieure; protubérance charnue située à l'ouverture externe des narines, composées de deux bourses de tissu très-celluleux dont

l'usage serait, selon Geoffroy Saint-Hilaire, comme celui de deux grandes vessies placées dans les arrière-narines, de contenir la provision d'air nécessaire à la vie de l'animal pendant qu'il demeure sous l'eau, de refouler dans les voies respiratoires l'air qui serait expectoré, en établissant ainsi pendant l'immersion un mouvement de va-et-vient, jusqu'à ce que cet air soit assez vicié pour exiger une nouvelle inspiration. Les pieds de derrière sont palmés jusqu'à l'extrémité des doigts et dentelés sur leur bord externe. Les gavials sont propres aux régions chaudes de l'Asie baignées par le Gange. Leur organisation intérieure, leurs mœurs et leurs habitudes sont celles des autres crocodiliens. Ils sont redoutés dans les contrées qu'ils habitent. Toutefois il n'y a pas unanimité sur leur férocité. Des voyageurs modernes assurent que les gavials proprement dits n'attaquent jamais les hommes, et que les accidents qu'on leur impute doivent être attribués au *crocodile à deux crêtes*, ce qui justifierait la remarque d'Elien, que le Gange nourrit deux sortes de *crocodiles*, les uns inoffensifs, les autres cruels. Les Indiens, qui ont une sorte de culte pour ces reptiles, ne peuvent fournir à cet égard que des renseignements erronés. Deux espèces sont connues: le *grand gavial*, qui atteint 5 à 6 m. de longueur et se nourrit de poissons; le *petit gavial* ou *gavial à petit museau*, qui n'atteint pas à beaucoup près la taille du précédent, et dont la tête est proportionnellement plus étroite et le museau plus mince.

On fait des *crocodiles* un singulier usage, qui est de les employer comme système de défense. Les fortifications des Hollandais dans l'île de Java sont entourées d'eau, et, pour empêcher la désertion des soldats ou l'approche des ennemis, on a mis des *crocodiles* dans les fossés des remparts, afin d'imprimer un profond sentiment de crainte à ceux qui seraient tentés de les traverser à la nage.

Crocodiles (GROTTES DES). Les grottes des Crocodiles ou de Samoun sont d'immenses souterrains situés dans la haute Egypte, non loin de Monfalout. Ces souterrains sont remplis d'une quantité incalculable de momies humaines et de momies de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, etc. On y trouve particulièrement un très-grand nombre de crocodiles embaumés, ce qui a fait donner à ces grottes le nom sous lequel on les désigne le plus souvent. On suppose que tous les cadavres qui peuplent ces grottes viennent de la ville antique que Monfalout a remplacée et de la grande Hermopolis, toutes deux situées sur la rive gauche du Nil. Les grottes des Crocodiles n'ont pas été très-souvent explorées, soit que bien des voyageurs aient ignoré leur existence, soit qu'ils en aient trouvé l'exploration trop pénible. Ces grottes inspirent aux populations du voisinage une sorte de terreur superstitieuse, et il n'est pas toujours facile de se procurer un guide pour se faire accompagner dans cette fatigante exploration. L'entrée est une simple crevasse à fleur de terre, de 1 m. environ de diamètre et profonde de 3 m. Quand on s'est glissé par ce soupirail, on rampe plutôt qu'on ne marche dans un couloir étroit et tortueux, dont le fond est un sable fin et doux qui se soulève sous les pieds en poussière impalpable et rend la respiration difficile. Après un long espace de temps, dit un voyageur contemporain, on quitte le fond de sable pour un fond accidenté, barré de grosses pierres transversales; les parois se resserrent, s'élargissent, s'exhaussent, s'abaissent, ondulent, prennent souvent la forme de stalactites horizontales et droites, comme des piques menaçant la poitrine et la tête. Souvent on peut se redresser à moitié; mais souvent aussi des pierres aiguës pendent de la voûte et vous forcent rudement à vous replier. Puis on rencontre un espace plus large, plus élevé, où l'on peut se redresser tout à fait et marcher. On arrive enfin à une enceinte assez large et assez étendue; de grosses pierres adossées pêle-mêle l'une contre l'autre en forment le fond; on avance comme on peut, circulant tout autour ou grimpant dessus. Il y a quelques années on pouvait voir dans cette enceinte le cadavre d'un voyageur qui s'était égaré dans les grottes, et qui était venu mourir d'épuisement et de faim à cette place. M. Maxime du Camp l'a vu, et en a fait la description qui suit dans sa *Relation d'un voyage en Egypte et en Nubie:* « Lorsqu'on relève les yeux, on aperçoit un spectacle horrible; un cadavre encore couvert de sa peau est assis sur une roche arrondie. Il est hideux. Il étend ses bras comme un homme qui bâille en se réveillant; sa tête, rejetée en arrière et convulsionnée par l'agonie, a courbé son front maigre et desséché. Son corps pincé, ses yeux démesurément agrandis, son menton crispé par un effort surhumain, sa bouche tordue et entr'ouverte comme pour un cri suprême, ses cheveux droits sur le crâne, tous ses traits convulsionnés par une épouvantable souffrance, lui donnent un aspect effroyable. Cela fait peur: involontairement on pense à soi. Ses mains ratatinées enfoncent leurs ongles dans la chair; le thorax est fendu, on voit les poumons et la trachée-artère; lorsqu'on frappe le ventre, il résonne sourdement comme un tambour crevé. Cet homme était plein de vie lorsqu'il a été pris par la mort; sans doute il s'est perdu dans ces couloirs obscurs, sa lanterne épuisée a fini par s'éteindre, il a en vain recherché sa route en poussant de grands cris que personne n'entendait; la faim, la soif, la fatigue, la peur l'ont rendu presque fou; il s'est assis sur cette pierre et il a hurlé de désespoir jusqu'à ce que la mort fût venue le délivrer; l'humidité chaude, les exhalaisons bitumineuses l'ont si bien pénétré que maintenant sa peau est noire, tannée, impérissable comme celle d'une momie. Il y a huit ans que ce malheureux est là. »

En quittant cette enceinte, on prend à gauche par un couloir dont la voûte et les parois sont noircies par les vapeurs bitumineuses. Des milliers de chauves-souris, attirées par la lumière, assaillent l'explorateur. Enfin on arrive à la partie la plus intéressante des grottes; le sol, qui cède sous le pied, est composé de débris de momies et de bandelettes; à chaque pas on soulève une poussière noirâtre, âcre, nauséabonde, amère comme un composé de suie et d'aloès. Une énorme quantité de crocodiles de toutes dimensions encombrent les galeries; il y en a de noirs, de ventrus, de gigantesques et d'autres petits comme des lézards. Puis, côte à côte avec les crocodiles, on voit d'innombrables momies de toute sorte, momies humaines et momies d'animaux, juxtaposées, superposées par lits, que séparent des couches de feuilles de palmier d'une remarquable conservation. Les momies humaines, soigneusement entourées de bandelettes, sont le plus souvent pressées entre deux planches de sycomore, bois réputé incorruptible comme le cèdre. On va ainsi sur cette voie pavée de cadavres, qui s'étend à l'infini devant le visiteur, et Dieu sait où l'on aboutirait sans la fatigue, l'oppression, l'impatient désir que l'on éprouve de revenir au jour. La chaleur est d'ailleurs étouffante. Quand on fouille tous ces débris, la poussière, devenue plus épaisse, pénètre comme un caustique dans les yeux, le nez, la bouche et pour ainsi dire par tous les pores.

Il paraît que le feu prit un jour dans les grottes des Crocodiles, mis imprudemment, selon les uns, par un Anglais ou un Américain, selon les autres, par quatre Arabes, qui s'étaient aventurés avec des mèches à huile brûlant à nu dans des lampes. L'incendie gagna le souterrain tout entier et dura, dit-on, trois ans, ou un an suivant une autre version. Toutefois cet incendie n'a pas laissé dans les galeries de traces bien frappantes.

CROCODILIEN, IENNE adj. (kro-ko-di-liain, -iè-ne — rad. *crocodile*). Erpét. Qui ressemble au crocodile. On dit aussi CROCODILÉEN, ÉENNE et CROCODILOÏDE. ‖ s. m. pl. Famille de reptiles émydosauriens, ayant pour type le genre crocodile, et comprenant un grand nombre d'espèces fossiles.

— **Encycl.** La famille des *crocodiliens* a pour caractères: corps déprimé, protégé en dessus par des écussons solides, carénés, et en dessous par de grandes plaques carrées; queue comprimée et crêtée; tête déprimée, rugueuse, à bouche dentée, fendue au delà du crâne; langue adhérente; narines rapprochées au-dessus du museau, s'ouvrant dans l'arrière-gorge; organe mâle simple, sortant par une fente longitudinale. Les reptiles de cet ordre semblent avoir été les premiers êtres animés qui aient peuplé la surface du globe après que les eaux l'eurent laissée à découvert. On trouve de leurs ossements jusque dans les plus anciens terrains secondaires. Depuis cette formation, chacune des grandes créations qui se sont successivement produites ont offert leur contingent de *crocodiliens*. A l'époque où ceux-ci apparurent pour la première fois, ils étaient les animaux les plus élevés en organisation, et, à l'exception des poissons dont ils se nourrissaient, il n'y avait pas d'autres vertébrés sur le globe. L'Asie, l'Afrique et l'Amérique nourrissent actuellement des *crocodiliens;* l'Europe et l'Océanie n'en possèdent point. On n'en observe que dans les régions chaudes. Ils vivent ordinairement dans les eaux douces des fleuves ou des lacs; on en rencontre parfois près des rivages de la mer, et il en est même qui s'aventurent assez loin dans l'océan. Quelques-uns résident au milieu des eaux thermales presque bouillantes de la Floride. Par leurs formes, les *crocodiliens* ressemblent aux sauriens; mais ils s'en distinguent par les caractères suivants: leurs écailles forment sur le dos de fortes saillies et se prolongent en crêtes sur la queue; la substance de ces écailles est si dure, que les balles glissent souvent dessus, et que les nègres emploient la peau de ces reptiles pour faire des casques capables de défier la hache; leurs narines sont ouvertes à l'extrémité du museau et se terminent en avant par une sorte de bourse charnue, dont l'orifice mobile est disposé en croissant, et forme une valvule qui, par un mécanisme très-compliqué, se ferme au gré de l'animal quand il plonge. La langue est plate, non échancrée, et ne peut sortir de la bouche, étant attachée dans cette cavité par son contour. Les dents sont grosses, implantées dans les alvéoles des maxillaires; elles ont la forme de cônes creux; à l'intérieur de ces cônes sont renfermées d'autres petites dents destinées à remplacer celles qui les contiennent. Les oreilles sont recouvertes par deux sortes d'opercules qui semblent destinés à les protéger quand l'animal est immergé. L'appareil locomoteur varie peu dans ses formes et ses proportions; le nombre total des vertèbres est de 60 à 68. On compte douze côtes de chaque côté de la poitrine, et en outre il existe des côtes rudimentaires implantées sur les vertèbres du cou. Le sternum offre une disposition remarquable: il se prolonge sous l'abdomen pour se joindre au pubis. L'ostéologie des membres ressemble à celle des sauriens, sauf qu'il n'y a pas de véritables clavicules. La marche des *crocodiliens* est grave et lente; ils ne peuvent se détourner facilement de la ligne droite, à cause des espèces de fausses côtes qui existent au cou, et qui se touchent dans les mouvements latéraux; mais ils nagent avec une rapidité prodigieuse, et c'est alors la queue qui est leur principal moteur. Ils semblent être doués de plus d'activité pendant la nuit que durant le jour. Souvent, lorsque le soleil est sur l'horizon, on les surprend immobiles à la surface de l'eau. Les voyageurs ont généralement exagéré leur audace et leur férocité: le moindre bruit les fait fuir; le carnage qu'ils font des autres animaux est une nécessité de leur appétit et ne vient pas d'un instinct de cruauté. C'est par l'astuce plus souvent que par la violence que ces reptiles s'emparent de leur proie. Ils sont surtout friands de poissons, et c'est en se tenant en embuscade dans les cours d'eau qu'ils parviennent à s'en procurer. Ils surprennent fréquemment aussi des oiseaux voyageurs; pendant que ceux-ci se tiennent sur l'eau, ils les saisissent par les pattes. Parfois aussi ils épient les bêtes qui viennent se désaltérer dans les rivières. Le P. Plumier décrit ainsi la manière dont ils s'emparent des canards et des autres oiseaux aquatiques: « Quand un crocodile veut en attraper quelqu'un, il se met un peu loin, en se tenant de telle façon que le dessus du dos paraît seul, et il demeure immobile. En effet, on ne le voit pas du tout remuer; on aperçoit bien qu'il a changé de place, mais d'une manière presque imperceptible, tant son mouvement est lent. On le prendrait alors pour une pièce de bois flottante, comme cela m'est arrivé plusieurs fois. C'est ce qui fait que le gibier, ne se méfiant de rien, se laisse approcher de si près, qu'il est gobé avant qu'il ait élevé ses ailes pour fuir. »

Les observateurs s'accordent à dire que les jeunes *crocodiliens* poussent des cris dans certaines circonstances. Bosc rapporte que, dans les forêts marécageuses de la Caroline, les caïmans font le soir un tintamarre effroyable et qu'il a eu plusieurs fois occasion de l'entendre. Cependant de Humboldt pense que les rugissements des *crocodiliens* doivent être excessivement rares, car ayant vécu pendant plusieurs années sur les bords de l'Orénoque, et s'y trouvant presque toutes les nuits entouré par ces animaux, il n'a jamais entendu leur voix.

La bouche des *crocodiliens* est excessivement fendue. Ils ont un œsophage qui ressemble à une sorte de jabot dans lequel l'aliment séjourne quelque temps, et qui présente à son intérieur un certain nombre de plis longitudinaux. Leur estomac est globuleux, fort ample, et la cavité en est toujours occupée en partie par des cailloux, dont les surfaces sont polies par le frottement, et qui, comme ceux qu'avalent les gallinacés, servent à la trituration des aliments. L'intestin est généralement court. Les *crocodiliens* saisissent leurs aliments en faisant accomplir un grand mouvement à leur mâchoire supérieure, ou plutôt à toute la tête. Ce fait, connu d'Hérodote et mentionné par Aristote, avait été mis en doute par des anatomistes d'un grand mérite, tels que Perrault et Duvernoy, mais il a été reconnu exact par Geoffroy Saint-Hilaire. Les poumons ne se confondent pas avec les viscères de la cavité abdominale, comme chez les autres reptiles; ils en sont séparés par une espèce de diaphragme incomplet. Le système circulatoire est remarquable en ce que le cœur paraît être d'une organisation plus élevée que dans le reste de la classe. On y remarque quatre cavités, deux ventricules et deux oreillettes, et le sang ne se mêle pas dans son intérieur. Cependant ce fluide, à cause de la distribution des vaisseaux, ne va pas en entier aux poumons; à chaque contraction du cœur, une portion du sang veineux se rend du ventricule droit dans ces organes, et une autre portion, à l'aide d'un vaisseau qui naît de ce ventricule et va s'anastomoser avec l'aorte descendant, s'épanche dans le sang artériel, qui est distribué aux organes. Cette anastomose vasculaire, qui verse le sang veineux dans le système artériel, ayant lieu au-dessous de l'origine des branchies de l'aorte qui se distribuent à la tête et à la région antérieure du tronc, il en résulte que celles-ci reçoivent constamment un sang artériel pur et révivifié, et que le mélange du sang noir et du sang rouge n'est distribué qu'à la région postérieure du corps. Les *crocodiliens* ont deux canaux qui naissent dans le cloaque et vont aboutir dans la cavité du péritoine, de manière que celle-ci communique avec l'extérieur. Cette particularité remarquable fut d'abord signalée par le P. Plumier dans ses notes manuscrites sur l'anatomie de ces animaux. Quelques zoologistes ont pensé que ces reptiles, en mettant en mouvement leur appareil sterno-abdominal, introduisent l'eau, à l'aide des canaux dont nous venons de parler, dans la cavité du péritoine, de façon que celui-ci pourrait, ainsi que le font les branchies, réagir sur l'oxygène contenu dans l'eau, et opérer une sorte de respiration. Selon eux, ce serait même à cette respiration aquatique que les *crocodiliens* devraient l'énergie extraordinaire avec laquelle ils nagent dans les fleuves.

On trouve sous la mâchoire des sillons longitudinaux ou des pores, le plus souvent au nombre de deux, et par lesquels suinte une humeur grasse d'une forte odeur musquée, qui est sécrétée par des glandes situées à la partie interne de la mâchoire. Il y a près du cloaque d'autres pores semblables.

La femelle prépare seule l'espèce de fosse dans laquelle elle dépose le produit de la génération. Cette fosse est ordinairement creusée dans le sable et garnie de débris de végétaux. L'animal y pond une trentaine d'œufs, qu'il recouvre avec des feuilles sèches et du sable, de manière à ne pas former un monticule trop saillant, qui attirerait l'attention des ichneumons, des loutres et des autres animaux qui recherchent ces œufs. Après cela, il les abandonne à l'action du soleil. On n'est pas encore fixé sur le temps que ces œufs mettent à éclore. Quelques voyageurs assignent moins de vingt jours à l'éclosion, d'autres prétendent que les petits ne sortent de la coquille qu'au bout de quarante jours.

La famille des *crocodiliens* comprend trois groupes: les caïmans ou alligators, les crocodiles et les gavials, que les uns considèrent comme autant de genres, et les autres seulement comme des sous-genres. Mais s'il est vrai que les deux premiers groupes ne diffèrent que par des caractères peu importants, la tête du dernier offre au contraire une structure spéciale, structure en rapport avec des mœurs particulières. C'est pourquoi certains naturalistes, M. Pouchet entre autres, divisent les *crocodiliens* en deux genres: les crocodiles et les gavials.

CROCODILIN, INE adj. (kro-ko-di-lain, i-ne — rad. *crocodile*). Erpét. Qui tient du crocodile.

— Anc. logiq. Se disait autrefois des arguments cornus: *Ambiguïté* CROCODILINE. ‖ V. CORNU.

CROCODILION s. m. (kro-ko-di-li-on — rad. *crocodile*, par allusion aux épines). Bot. Nom d'une espèce de centaurée, devenue le type d'un genre particulier pour quelques auteurs: *Le* CROCODILION *de Syrie est originaire du Levant*. (Clavée.)

CROCODILODE ou **CROCODYLODE** s. m. (kro-ko-di-lo-de — du gr. *krokodeilos*, crocodile; *eidos*, aspect). Bot. Syn. d'ATRACTYLE et de BERKCHEYE.

CROCODILOPOLIS, ville de l'Egypte ancienne, entre le Nil et le lac Mœris; elle portait aussi le nom d'Arsinoé.

CROCODILURE s. m. (kro-ko-di-lu-re — du grec *krokodeilos*, crocodile; *oura*, queue). Erpét. Genre de sauriens comprenant une seule espèce, qui appartient à l'Amérique du Sud.

CROCOÏSE s. f. (kro-ko-i-ze — du gr. *krokoeis*, jaune safran). Minér. Chromate de plomb naturel, ainsi appelé par Beudant à cause de la couleur de sa poussière. ‖ On dit aussi CROCOÏLITE.

— **Encycl.** La *crocoïse* est à jamais fameuse parmi les substances minérales fournies par la Sibérie, car c'est en l'analysant que Vauquelin fit connaître au monde savant l'existence d'un nouveau métal analogue au fer par beaucoup de ses caractères physiques et chimiques. Ce métal fournissant par ses combinaisons soit avec l'oxygène seul, soit avec l'oxygène et les bases, soit enfin avec l'oxygène et l'acide, des corps très-vivement et très-diversement colorés, Vauquelin lui donna le nom de chrome, tiré du mot grec *chrôma*, qui signifie couleur. La *crocoïse*, connue aussi sous le nom de *plomb rouge*, est un minéral d'un beau rouge orangé; elle est translucide; la poussière en est jaune orangé, la cassure en est inégale; elle donne une couleur verte lorsqu'on la soumet au dard du chalumeau en présence du borax. Ce dernier caractère distingue suffisamment le minéral dont nous nous occupons de toutes les matières rouges avec lesquelles on pourrait le confondre, telles que le cinabre, l'argent rouge et le réalgar. La cuprite pourrait seule avoir ce caractère; mais ce minéral est si différent de la *crocoïse*, qu'on n'a pas même besoin de recourir à des essais chimiques pour le distinguer de celle-ci. Le plomb rouge a une densité égale à 6. La dureté en est représentée par des nombres variant entre 2 et 3. Il cristallise dans le système klinorhombique. On ne l'a pendant bien longtemps trouvé qu'en Sibérie, dans la mine d'or de Bérésof, située sur la pente orientale des monts Ourals, à trois lieues d'Ekaterinebourg. Il y est disséminé sur une gangue quartzeuse, dans un filon de plomb sulfuré, parallèle au filon qui renferme les pyrites aurifères décomposées qui sont l'objet de l'exploitation de la mine de Bérésof. Pallas assure l'avoir retrouvé à quinze lieues au nord de cette mine, dans des collines composées de bancs de grès et de couches d'argile qui alternent ensemble. Quoi qu'il en soit de ce dernier gîte, la *crocoïse* existe à Nischne-Tagilsk, en Hongrie, à Rezbanya et à Moldawa, au Brésil, dans un gisement semblable à celui de Bérésof, à Congonhas do Campo, province de Minas-Geraes. La composition générale de ce minéral répond à la formule $Pb\,Cr^3$. D'après les analyses de Vauquelin et de Berzélius, il contient, en poids, de 36,40